

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 9 juillet 2010
(convocation du 28 juin 2010)

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal
Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre
M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles

M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35
M. LOTHAIER Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth
M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France - Congrès national des 25 et 26 juin 2010 - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France entend organiser, les 25 et 26 juin 2010, son congrès national annuel au Palais des Congrès de Bordeaux qui devrait réunir 500 adhérents auxquels s'ajouteront 200 personnes liées aux travaux et conférences organisés à cette occasion.

Cette manifestation sera l'occasion, pour cette association, de créer un évènement à Bordeaux et de mettre en avant une jeunesse qui réussit par la pratique de métiers traditionnels, mais aussi grâce à l'expérience exceptionnelle du Tour de France devenu aujourd'hui Tour du Monde.

Egalement, cette organisation devrait permettre la valorisation des métiers du bâtiment peu ou pas valorisés.

A cette occasion, les projets de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France en faveur de la jeunesse pour les années à venir seront dévoilés. En effet, avec l'appui de nos différents partenaires, nous souhaitons valoriser les métiers du bâtiment et mettre l'accent sur l'évolution de nos actions de formation dans le domaine de l'apprentissage, du perfectionnement par le voyage, ainsi que la formation continue destinée aux salariés d'entreprises.

Pour cette manifestation, l'association des Compagnons du Devoir du Tour de France a sollicité une subvention de 5000 € pour un montant de dépenses subventionnable de 118 772,29 € T.T.C, tel que décrit dans le tableau ci-après :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Location de salles	37 378,43	Mairie Bordeaux	11 992,29
Services extérieurs et Logistique	8 798,00	CRA	10 000,00
Communication	4 585,86	CG33	10 000,00
Restauration et hébergement	69 410,00	CUB	5 000,00
Programme culturel	3 600,00	Chambre de Métiers et de l'artisanat	8 000,00
		FFB	8 000,00
		BNP	6 000,00
		Participation congressistes	50 780,00
		Participation AOCD	9 000,00
TOTAL	118 772,29	total	118 772,29

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté

-Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

- Considérant la demande de subvention présentée par l'association Ouvrière des Compagnons du Tour de France à hauteur de 5 000 € pour un montant de dépenses subventionnable de 118 772,29 € T.T.C est recevable,

DECIDE :

Article 1 : le versement par la Communauté Urbaine envers l'Association Ouvrière des Compagnons du Tour de France d'une subvention à hauteur de 5 000 € destinée au financement du congrès national de l'association des 25 et 26 juin 2010,

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer le projet de convention ci-annexé qui prévoit les conditions de règlement financier du montant de la subvention accordée à l'association précitée,

Article 3 : le montant de la subvention précitée sera imputée sur le budget de l'exercice en cours : chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
23 JUILLET 2010

PUBLIÉ LE : 23 JUILLET 2010

M. JEAN-CHARLES BRON